

DEC192727DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Laurent Nicolas, directeur adjoint scientifique de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC112704DAJ du 5 décembre 2011 portant nomination de M. Laurent Nicolas aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes ;

Vu le projet d'accord-cadre conclu entre l'Institut Lafayette, le CNRS et l'Université de Lorraine ;

DÉCIDE :

Art. 1^{er}. - Délégation est donnée à M. Laurent Nicolas, directeur adjoint scientifique de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes, à l'effet de signer, au nom du président-directeur général du CNRS, l'accord-cadre conclu entre l'Institut Lafayette, le CNRS et l'Université de Lorraine.

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 17 octobre 2019

Le président - directeur général

Antoine Petit



Le président-directeur général

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 49 13